

 <p>Université Nice Sophia Antipolis</p> <p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p>	<p>Diplôme d'université (DU) : Gestion du Patrimoine des Personnes Protégées</p> <p>Responsable : M. le Doyen Christian VALLAR, Professeur de Droit public</p>	<p>Année Universitaire 2017-2018</p>
--	--	--

Présentation et objectifs

Le nombre des mesures de protection juridique ne cesse d'augmenter en raison entre autre du vieillissement de la population et des diverses pathologies (maladies dégénératives ou autres) conduisant à rencontrer un nombre croissant de personnes vulnérables.

Aujourd'hui c'est plus de 800.000 personnes qui font l'objet d'une mesure de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), soit plus d'1 % de la population.

Il est important que les professionnels gravitant autour des personnes vulnérables aient une formation spécifique sur la gestion de leur patrimoine qui requiert une maîtrise du droit des personnes (réforme du 5.03.2007), une connaissance des process de gestion et des relations avec les juridictions compétentes...

La formation à dominante juridique et patrimoniale offre une part de pluridisciplinarité de tous les acteurs qui agissent pour le bien-être de la personne protégée et de ses intérêts (interaction entre la protection des biens et celle de la personne).

En partenariat avec le Département "Personnes vulnérables" d'Olifan Group, l'objectif de ce DU est d'offrir une formation d'excellence pour les professionnels intéressés par la dimension humaine et patrimoniale que revêt la gestion d'une personne sous protection. Cette formation allie aspects théoriques et pratiques pour permettre une adaptation aux différentes situations rencontrées en présence de majeurs protégés et/ou handicapés.

L'ambition de la création du DU "Gestion du patrimoine de la personne protégée" est de devenir à terme la référence dans ce domaine en termes de spécialisation pour les professionnels du patrimoine et les mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

Insertion professionnelle

Conditions d'accès et pré-requis

Formation ouverte à tout public, étudiants et personnes engagés dans la voie professionnelle, titulaires d'un Bac + 3 (ou équivalent - VAP)

Candidatures et inscriptions

Les personnes souhaitant s'inscrire au D.U. devront déposer leur dossier avant le **15 DÉCEMBRE 2017** :

- Au bureau des Masters 1 pour les étudiants
- Auprès d'Olifan Group pour les professionnels

La sélection sera faite à partir du dossier

Organisation générale

Proposé dans le cadre de la formation initiale et continue, sur une période de presque 6 MOIS.

La formation est organisée sur 2 jours 1/2 à 5 jours par mois,

Contrôle des connaissances

*L'étudiant doit suivre tous les enseignements constitutifs des UE. **La présence à tous les cours est obligatoire.** Aucune dispense d'assiduité ne peut être accordée. Toute absence à un cours devra être justifiée, dans les meilleurs délais, auprès du Référent pédagogique du Diplôme.*

La formation ne peut pas être suivie à distance, ni en e-learning.

Les enseignements sont organisés sous forme d'unités d'enseignement (UE) capitalisables. Un contrôle des connaissances est organisé dans chacune des UE, sous forme d'examens écrits et/ou oraux, de notation continue et/ou de travail personnel encadré (TPE). Il est attribué à l'étudiant des crédits européens (ECTS) pour chaque UE validée. L'étudiant obtient le Diplôme d'Université de Médiation dès lors qu'il a la moyenne générale compensée (soit 10/20) entre toutes les UE. La compensation s'opère au sein des UE, au sein de chaque semestre et entre les deux semestres.

Il n'y a qu'une seule session d'examen par an (= pas de session de rattrapage).

Programme des études (sous réserve de modifications)

Introduction
Droit tutélaire
Habilitation Familiale
Les mesures de protection
Loi de 2002
Frais de tutelle
Le MDPF
Budget
Aides sociales
L'immobilier du majeur protégé
Droit bancaire
Travail sur mémoire
Assurance vie
Succession
Les banques
Responsabilité civile
Responsabilité pénale
Relation avec juridiction
Interprofessionnalité
Cas pratiques
Synthèse 4 modules

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 1 (Bureau 112 bis) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.72.01 ou + 33 (0)4.92.15.72.11

Courriel : Master-droit@unice.fr Web : droit.unice.fr

Olifan Group : jacques.delestre@olifangroup.com ou nathalie.delestre@olifangroup.com

Tel: +33(0)6.62.14.77.83 ou +33(0)4.22.46.04.49